

14ème législature

Question N° : 8303	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Ville		Ministère attributaire > Cohésion des territoires
Rubrique >aménagement du territoire	Tête d'analyse >politique de la ville	Analyse > propositions.
Question publiée au JO le : 30/10/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 26/02/2013 Date de renouvellement : 04/06/2013 Date de renouvellement : 24/09/2013 Date de renouvellement : 28/01/2014 Date de renouvellement : 20/05/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur la rénovation de la politique de la ville. Dans la note d'analyse numéro 278 de septembre 2012, éditée par le Centre d'analyse stratégique et intitulée "La participation des habitants : trois pistes pour rénover la politique de la ville", il n'y a pas une ligne sur la nécessité de travailler pour s'intégrer réellement dans notre société. À chaque page figurent des droits nouveaux mais nulle part il n'est fait allusion à des devoirs. Il souhaiterait savoir si le retour aux principes de base et de bon sens ne serait pas plus efficace que les meilleurs sentiments du monde déconnectés du réel.